

## Que signifie « Protéger » en géographie ?

Pas de déf de protéger dans les grands dictionnaires / des articles à parc naturels par ex

**1<sup>ère</sup> définition possible** : réglementer localement sur les usages de la nature imposés aux utilisateurs d'un territoire

Bien distinguer ces trois termes : « Nature » : l'inverse de la culture, de l'artificiel et de l'anthropique / « milieu naturel » / « environnement » = l'action anthropique est intégré au système => il n'est plus possible d'envisager chaque élément de l'environnement indépendamment des autres = une portion d'espace donnée, même déserte comme la banquise, dépend d'une série de causalité, de rétroaction et de régulations à plusieurs échelles = l'état de la glace, les t°, l'évolution du climat... => tous les points du globe sont affectés par l'action humaine ex influence des polluants atmosphérique = un sujet qui doit être analysé à plusieurs échelle

**Protéger, une construction sociale** : inflation numérique + diversification des types de protection depuis le XIX<sup>ème</sup> + buts et nature qui ont évolué en fonction du contexte pol et éco

1<sup>ère</sup> réserves naturelles en Europe au milieu du XIX<sup>ème</sup>

1<sup>er</sup> parcs nationaux américain à la fin du XIX<sup>ème</sup>

Auj des milliers de territoires de protection

**Protéger signifie porter un regard sur la « nature »** : C'est accorder une valeur à la « nature », lui donner une légitimité face à l'action humaine

### 4 grands modes de protection qui dépendent de la vision de la nature par les sociétés

- Si on considère que la nature sert de support à l'activité humaine, et que l'on fait une consommation des ressources naturelles sans coût pour la société = raisonnement utilitariste / utilisation de la nature à court terme, épuisement des ressources = mode de raisonnement qui a prévalu et qui prévaut encore dans bien des cas => la solution pour protéger la nature est de transformer sa valeur sous forme de droits à polluer, de taxes écologiques, de solutions fiscales = la nature reste dans une conception utilitariste du marché
- On peut aussi considérer la nature comme limitée et intervenir pour permettre son maintien => autolimitation, vision patrimoniale = mode de protection ressourciste = plan de gestion, de renouvellement du milieu = éthique de gestion sociale de la nature (vision autochtone)
- On peut avoir une vision plus radicale de la nature en lui donnant une valeur intrinsèque et en respectant toutes les formes d'existence => cela conduit au respect absolu de la nature, une position extrême et difficilement tenable mais qui existe = végétalisme, interdiction de la chasse.... Préservationnisme = pas d'usage de la nature = laisser la nature évoluer sans contrainte
- Dernière vision = le conservationnisme = maintenir la nature dans un bon état général pour elle-même (éco centrée) tout en sachant que cette conservation sera bénéfique aux sociétés humaines = pol intervention pour restaurer des nvx de diversité, sélection des prédateurs, L'action anthropique n'est pas bannie dans le conservationnisme
  - ⇒ Des points de vue très divergents quant au contenu général de « protéger » entre une protection utilitaire ou alors radicale, énormément de nuances et parfois des positions irréconciliables (conflits d'acteurs)
  - ⇒ La protection présente une palette d'outil très large en terme de lois, d'espaces protégés et d'institutions

## Quels sont les buts de la protection ?

- Des mesures spécifiques : Le 1<sup>er</sup> type de mesure consiste à concentrer la protection sur une espèce animale ou un biotope / Des mesures portant sur l'ensemble des éléments d'un lieu = réserves, parcs
- Des mesures génériques plus vastes sur le climat ou l'eau ou sur des normes d'émission de polluants

## La portée de la protection :

- La protection in situ : elle est localisée, et concerne une portion d'espace donnée
- D'autres sont plus globales = réglementation sur les espèces menacées / tri (protection ex situ) / Kyoto

## Protéger = mise en pratique de règle et de normes comportementales envers la nature

## Depuis quand ? Comme un projet social et politique ?

- Le rôle fondateur du romantisme = la nature devient un objet esthétique, une source d'émotion, + nostalgie du rural, de la pureté dans le contexte de l'urbanisation et de l'industrialisation => système de sens dualiste qui oppose l'homme à la nature
- Transposition dans la conception américaine de la wilderness : une nature sauvage et hostile au moment de la colonisation mais qui est conquise, mise en valeur et devient une vision idéale témoignage de l'expérience vécue par les pionniers dans un continent dépourvu de passé culturel => le besoin de préservation vient du besoin de témoignage historique d'une identité collective / 1<sup>er</sup> parc créé à Yellowstone en 1872 (avec expulsion des Indiens Crow = presque tous les parcs américains déclarés comme des zones sauvages sont en fait habités ou réclamés par des communautés indiennes. En Europe, la nature sauvage n'est plus guère présente au XIX<sup>ème</sup> => crée des sites protégés réduits en taille + X d'associations de défense des paysages nationaux dans le contexte de construction des identités nationales = National Trust, en fr 1906, 1913 création de la 1<sup>ère</sup> réserve = les Ecrins

Un modèle exporté dans les colonies cf grands parcs africain (af de l'est, af australe)

- L'émergence de l'écologie = XIX<sup>ème</sup> = naissance de la biologie, mise en relation entre les espèces et le milieu, notion de système, interdépendance entre les espèces / après 1945 = discours sur les dysfonctionnements créés par l'homme = danger des pesticides, interdiction du DDT, émergence de l'écologie politique dans les années 70 + approches encore plus radicale de l'écologie « deep ecology » l'homme est une nuisance pour la nature qui pose des questions de fond mais peut être vu comme une forme de misanthropie = Greenpeace en est l'héritier => après 1945 nouveaux types de politiques de protection
- L'essor des structures internationales de protection = ex les ONG 1961 WWF
- Vers l'émergence d'un modèle intégrateur ; à partir des années 80

Pq ? la nécessité de prendre en compte les populations locales et les enjeux locaux avec la reconnaissance progressive des droits des minorités et des peuples autochtones + émergence du Développement Durable, rapport Brundtland, 1987 / remise en question des processus d'exclusion et d'interdit / un nouveau mode de gouvernance fondé sur la participation / protection multifonctionnelle avec inclusion d'autres activités comme le tourisme, ex les PNR dès 1967 / concertation, initiatives locales, aide au développement local, cogestion

Ex comparaison entre les PNR / PN héritiers d'un modèle plus radical

Ex : émergence d'espaces protégés communautaires gérés par les pops autochtones

Auj des milliers de territoires de protection à l'échelle du monde = un objet de plus en plus difficile à cerner

- Immensité = d'après uicn = 19 m de kh2 sont protégés sur la terre // deux fois la surface de l'Europe, 12 % des terres émergées, autant que la surface de l'Am du nord
  - Hétérogénéité : chaque pays possède sa propre pol de protection = 140 intitulés différents à l'échelle du monde / 18 catégories différentes aux EU, 45 au Canada... / idem en France = PN et PNR / différentes niveaux de protections, de la protection intégrale à des usages autorisés => UICN essaye de proposer une typologie mondiale avec une classification depuis 1973 = effort de synthèse
  - Des échelles d'application très variable du local au continental
  - Que protéger ?
    - o Des espaces ? des espèces ?
    - o Des éléments naturels qui évoluent cf reliefs, cours d'eau, paysages = éléments dynamiques
    - o Quels états conserver ? état imaginé ? état antérieur ?
- ⇒ On retrouve toutes ces dynamiques dans le sujet
- ⇒ Finalement les territoires de montagnes, et les territoires autochtones ont davantage été pris en compte dans les politiques de protection

## 1) Protéger les littoraux = pourquoi ?

### 1) Des espaces sacrifiés dans leur mise en valeur

#### a) Des espaces aménagés / des espaces sous pression sous l'effet de la littoralisation

**2 Un siècle de développement du tourisme**

Dès 1884, le gouverneur du Queensland fait de Southport sa résidence d'été. Au sud, Coolangatta est créée en 1914 et voit rapidement la construction de nombreux hôtels. Elston prend le nom plus suggestif de Surfers Paradise en 1933. Une route bitumée la relie à Brisbane en 1935, ce qui en fait un lieu de loisirs en fin de semaine. Le nom de *Gold Coast* est employé pour la première fois par des journaux de Brisbane à la fin des années 1940. Plusieurs centaines de km plus au nord, le tourisme apparaît aussi le long de la côte. Des écrivains popularisent la vie sauvage du Queensland tropical, tandis que la Grande Barrière de corail, jusque-là obstacle pour la navigation, est inventée comme site touristique après sa reconnaissance sur le plan scientifique en 1927-1928. Des croisières hivernales se développent. Peu après, des excursions en bateau à fond de verre facilitent une découverte plus approfondie et permettent de fouler les coraux à marée basse. Avec l'obtention des congés payés en 1936, les motels et les *caravan-parks*<sup>1</sup> se multiplient. Dans les îles, la pratique de la plongée se répand et le développement du tourisme international, dû aux initiatives des grands groupes japonais, privilégie les environs de Cairns.

D'après M. Stock, *Le tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*, 2003.

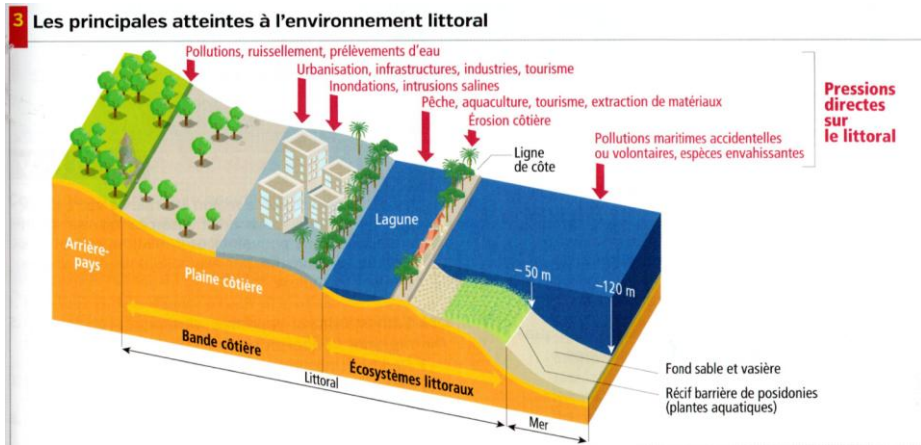
1. Camping proposant des caravanes à la location.

**5 La littoralisation de la population en Australie : un phénomène de société**

Le souhait de millions d'Australiens de quitter le cadre contraignant du *bush*<sup>1</sup> et le surmenage de la ville pour la sérénité et la chaleur de la côte, est en train de redéfinir l'identité nationale. La Gold Coast, avec ses valeurs centrées sur les loisirs, est devenue le point central de ce phénomène. Cet exode littoral traduit un désir de vie plus satisfaisante et de rapprochement avec la nature. Les communes côtières, elles, ne sont pas équipées pour affronter ce flot croissant de nouveaux habitants et de touristes. Aujourd'hui, environ 75 % de la population non urbaine vit sur la côte, et leur nombre croît à un rythme presque deux fois supérieur à la moyenne nationale. Les municipalités concernées, dont les rentrées d'argent ne sont pas proportionnelles à cette explosion démographique, vont devoir trouver 5 milliards de dollars australiens (3,1 milliards d'euros) dans les quinze prochaines années pour développer les infrastructures et les services.

D'après B. Meares, *The New Zealand Herald*, cité par *Courrier international*, 16 mars 2006.

1. Arrière-pays australien.



**3 Un fort impact environnemental**

« Les côtes de l'Afrique de l'Ouest connaissent une dégradation croissante de l'espace littoral : pression démographique, surexploitation des ressources côtières, réduction de la productivité marine et de la biodiversité, pollution des eaux. Les rivages de la Petite Côte, région économique très dynamique du Sénégal, connaissent d'importantes modifications liées à l'activité touristique. On assiste, le long de la côte, à une prolifération de résidences secondaires et d'infrastructures touristiques, ce qui aboutit aujourd'hui à une forte demande en matériaux de construction et à des prélèvements de sable de plus en plus importants sur les plages. Ceux-ci constituent un facteur très important de dégradation du milieu littoral. Les extractions de sable engendrent,

par. Les extractions de sable engendrent, le plus souvent, une crise sédimentaire avec l'épuisement progressif du stock de matériaux. Le cas de la plage de Pointe Sarène est très représentatif : cette portion de littoral est soumise à une érosion côtière particulièrement agressive qui se traduit par le recul de la ligne de rivage estimé localement à 15 m/an. Les effets de ce recul sont, à certains endroits, très impressionnants : déracinement massif des formations végétales bordières (cocotiers, palmiers, filaos et arbustes épineux), destruction et effondrement des installations humaines aménagées aux abords de la ligne de rivage etc. »

M. Cesaraccio, A.-T. Diaw, L. Ouegnimaoua, Y.-F. Thomas, « Impact des activités humaines sur la dynamique littorale : prélèvements de sables sur le site de Pointe Sarène, Sénégal », in *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, Vol. 10, N° 1, 2004.

## b) Des usages incompatibles

### 2 Tourisme et déstabilisation des activités traditionnelles

« Les zones touristiques du littoral continuent d'être des mirages pour les jeunes populations des villages environnants ou des régions économiquement fragilisées. Alors que la main-d'œuvre manque dans les campagnes, des jeunes actifs se concentrent autour de ces pôles d'activités. En dehors des structures hôtelières, d'autres opportunités se dessinent dans les secteurs de l'artisanat (bijouterie, souvenirs, textile), du transport, des services. De nombreuses activités informelles s'organisent autour du tourisme comme dans le domaine des locations de voitures privées ou de taxis pour des excursions. [...]

À l'inverse, l'emprise du tourisme dans les espaces ruraux a engendré une désorganisation de l'économie traditionnelle qui était basée sur l'agriculture et la pêche. L'agriculture qui fut longtemps la seconde activité économique après la pêche subit

de plein fouet les effets du tourisme par la réduction et la disparition des terres de culture. Les anciens espaces agricoles ne sont pas en mesure de résister à l'extension rapide des espaces touristiques comme autour de Saly.

La pêche traditionnelle est également touchée par le déploiement des emprises touristiques. Les portions de littoral les plus accessibles se réduisent (comme à Saly) et de nouvelles réglementations pénalisent le travail des pêcheurs par exemple avec l'interdiction des traditionnels séchages et fumages de poissons considérés comme nuisibles pour le tourisme. »

O. Dehoorne et A. Khadre Diagne, « Tourisme, développement et enjeux politiques : l'exemple de la Petite Côte (Sénégal) », in « Le tourisme dans les îles et littoraux tropicaux et subtropicaux », *Études caribéennes*, septembre-octobre 2008.

#### 4 La concurrence pour l'espace littoral

Les concurrences des espaces littoraux remettent aujourd'hui en cause les cultures marines. [...] Les sites de l'algoculture chinoise sont des lieux avec des qualités paysagères : les baies protégées, sableuses et ensoleillées commencent à devenir des espaces attractifs pour une population chinoise de plus en plus tournée vers un tourisme littoral et de plage. Du fait d'un usage touristique accru du littoral chinois, se développent des phénomènes de concurrence pour l'espace dont les administrations provinciales ont pris conscience ; si le tourisme, l'industrie, l'expansion urbaine et les aménagements portuaires consomment davantage cet espace littoral, il est fort probable que la question des conflits d'usage s'aggrave au sein des politiques d'aménagement.

Sophie Litzler, « L'algoculture et ses contraintes géographiques en Chine », *ÉchoGéo* [en ligne], 19/2012, mis en ligne le 10 février 2012, <http://echogeo.revues.org/12913;DOI:10.4000/echogeo.12913>

## 2) Des écosystèmes fragiles

### a) Des milieux pollués / une baisse de la biodiversité

#### 7 La mort programmée des récifs coralliens ?

La Grande Barrière de corail est en voie d'extinction. « *Si rien n'est fait, elle aura complètement disparu d'ici vingt ans* », annonce le quotidien *The Age*, en référence à un rapport international publié par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Pour les auteurs du rapport, le réchauffement climatique a un impact direct sur la température des eaux qui s'acidifient et attaquent les coraux.

« *Il faut au moins dix ans pour que les coraux se reconstituent mais, avec la hausse prévue de 3 degrés de la température de la mer, ils ne pourront pas se renouveler* », souligne *The Age*. Le déplacement massif des populations australiennes, qui quittent l'intérieur des terres pour s'installer au bord de la mer, provoque également l'augmentation du taux de CO<sub>2</sub> dans les régions côtières, avec un impact direct sur la dégradation des coraux. C'est aussi une mauvaise nouvelle pour l'économie : la Grande Barrière rapporte en effet chaque année près de 6 milliards de dollars australiens (soit 3,5 milliards d'euros). Elle est aussi à l'origine de quelque 63 000 emplois à temps plein dans la région.

D'après *The Age*, cité par *Courier international*, 30 janvier 2007.

### b) Des milieux en recul

#### 5 Les littoraux, des espaces « mobiles »

« La côte est une interface mobile. Un littoral n'est pas une ligne, c'est un espace plus ou moins large soumis à l'influence directe de la mer, alternativement mouillé et sec au gré des marées, couvert et découvert et plus ou moins salé. C'est une bande complexe, riche en biodiversité en raison même de cette variété des milieux. Le littoral évolue à la faveur des tempêtes, mais aussi à la faveur des changements climatiques et tectoniques. [...] Un littoral n'est pas figé, il avance et recule, il évolue sans cesse et il est difficile de fixer ou de figer un trait de côte pour protéger quelques arpents de marais ou une baie, aussi célèbre soit-elle. »

Yvette Veyret, *Comprendre le développement durable*, SCEREN, CRDP Aquitaine, 2008.

## 3) Des littoraux à l'avenir incertain

### a) Des risques accentués

#### Lien entre milieu littoral fragilisé et accentuation des risques:

#### 6 La pollution et la surpêche

« Malgré des conditions propices à une productivité élevée des stocks halieutiques, la plupart des stocks sont en déclin en raison de la surpêche. 30-40 % de la biomasse des espèces exploitées est capturée chaque année dans cette région ! [...] La Manche et le sud de la mer du Nord comprennent une grande diversité d'habitats côtiers (baies, estuaires, larges zones intertidales<sup>1</sup>) indispensables pour le maintien de la biodiversité et le renouvellement des populations marines, mais présentant différents niveaux de contamination chimique en relation avec le degré d'anthropisation. De nombreux grands fleuves (Seine, Rhin, Elbe, Tamise...) y déversent leurs eaux douces [...] renfermant des polluants divers ainsi que des nutriments pouvant engendrer des problèmes d'eutrophisation. Un état des lieux récemment réalisé a montré des différences d'imprégnation par les métaux chez les poissons le long de ce littoral, combinées à l'apparition de pathologies et à des performances biologiques moindres (moindre croissance...) pour les sites les plus anthropisés de la Manche orientale, c'est-à-dire l'estuaire de la Seine et les secteurs des ports de Calais et Dunkerque. »

D'après R. Amara, « Impact de l'anthropisation sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes marins. Exemple de la Manche-Mer du Nord. », *VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement*, hors-série n° 8, octobre 2010.

1. Synonyme d'estran.

232

#### 4 L'érosion des plages

« L'époque actuelle est caractérisée par une érosion généralisée des plages qui représente une menace de destruction pour les équipements dont elles ont fait l'objet dans leur proximité. Les aménageurs ont le plus souvent ignoré cette évolution régressive des plages, pourtant évidente lorsque l'on voit sur la côte atlantique des blockhaus, construits il y a une cinquantaine d'années par l'armée allemande, basculés par les vagues et parfois même en partie immergés. Cette érosion s'explique par un déficit en sédiments qui tient d'abord à une cause naturelle : l'avant-côte ne fournit pratiquement plus de sables et de galets depuis la fin de la transgression postglaciaire. À cela s'ajoute une cause humaine : les grands fleuves ont fait l'objet de travaux de régularisation qui ont eu pour résultat de diminuer considérablement leur charge solide livrée à la mer. [...] »

En détruisant les dunes qui bordent les plages et avec lesquelles elles sont solidaires, pour mettre à leur place des routes ou des édifices, on a fait disparaître une réserve en sable indispensable à l'équilibre sédimentaire d'un système naturel qui englobe aussi l'avant-plage. La pollution des eaux littorales par des effluents [eaux usées] urbains plus ou moins bien traités avant leur rejet en mer entraîne une dégradation des herbiers qui couvrent les avant-plages. Or, ces formations végétales sous-marines freinent les courants littoraux et retiennent les sables qu'ils transportent, contribuant ainsi à l'équilibre sédimentaire du système. Enfin, la multiplication des ports de plaisance sur les plages a profondément perturbé les transferts sédimentaires côtiers, induisant de l'accumulation ici, mais déclenchant ou exacerbant l'érosion là. »

Roland Paskoff, « Aménagement du littoral et protection de l'environnement en France », *L'Information géographique*, 1996.60.

### 3 Une urbanisation galopante

« L'urbanisation galopante de La Faute-sur-Mer et de L'Aiguillon-Mer, les deux communes de Vendée les plus touchées par la tempête *thia*, a commencé dans les années 1960 et s'est poursuivie à un rythme inédit. [...] Le géographe Jean Renard a assisté à cette dérive en expert :

« Il y a 50 ans, ces terrains servaient de communal, du nom de ces alloués aux agriculteurs, qui, moyennant une petite rétribution, y avaient paître leurs bêtes », raconte M. Renard. [...] Instruits par l'expérience, les paysans connaissaient les risques et les dangers des inondations et construisaient « que sur des îlots surélevés » [...].

L'essor brutal de l'urbanisation à partir des années 1960 a balayé cette rurale respectueuse des caprices de la nature. « Les municipalités, souvent dirigées par des commerçants et des artisans, ont transformé ces terres en terrains à bâtir et n'ont pas su fixer les limites à la pression des particuliers et des promoteurs. » En une vingtaine d'années, La Faute, L'Aiguillon et les communes au-delà ont été quadrillées « de parcelles de 400 à 600 m<sup>2</sup> » pour y construire des maisons basses de style vendéen [...]. « Avec des résidences secondaires deux à trois fois plus nombreuses que les résidences principales, des campings transformés en mobile homes, le littoral est devenu un lieu prisé par des retraités issus des couches populaires », explique Jean Renard.

« La côte est instable, d'une extrême fragilité », ajoute le géographe, qui rappelle que « toute la basse vallée du Lay constitue un littoral très dynamique qui ne cesse d'avancer ».

Un plan de prévention des risques a fini par être approuvé en 2007, entendant le fait que nombre de constructions se trouvent en zone inondable. »

Brigitte Perucca, « La Faute-sur-Mer et L'Aiguillon, victimes d'une urbanisation galopante », *Le Monde*, 2 mars 2010.

• Vous  
questi  
de rel  
docu  
→ La  
ré  
l'ir  
→ La  
de  
l'é  
de  
→ La  
pc  
er  
ot  
• Le  
ensu  
deux  
la 1<sup>re</sup>  
• Ré  
sui  
N'ou  
doc  
géog  
• En  
de c  
thén

## b) Protéger pour prévoir ? nécessité pour permettre le maintien des sociétés humaines sur les littoraux

Les politiques de protection sont apparues assez tard par rapport aux logiques de développement dans les politiques d'aménagement des littoraux :

### Cette transformation résulte de différents facteurs :

- un changement dans les représentations que l'on se fait de l'aménagement du territoire. La montée en puissance de la temporalité dans les réalisations : les travaux d'aujourd'hui déterminent les années à venir et leur vieillissement pose question. On le voit avec les grandes stations balnéaires du LG par exemple. Construits dans l'urgence, ils posent des problèmes de vieillissement
- La montée en puissance de l'écologie politique.

Protéger pour lutter contre les risques

Protéger pour permettre aux sociétés littorales de profiter des ressources littorales / vision anthropocentrée

X enjeux de protection = protéger à la fois des écosystèmes mais aussi des paysages, des pratiques et des ressources

## II) Comment protéger ?

**Les outils mis en place :** soit par types d'outils (zonages, lois, etc.) ; soit par acteurs produisant des normes, règlements et zonages (à plusieurs échelles : UE/ Etat/ régions / CT

### 1) Les acteurs de la protection littorale et leurs stratégies = un emboîtement d'acteurs =

## 1 Pour une gestion durable des littoraux

<p><b>Échelle mondiale</b> (ex. : ONU, ONG...)</p>	<p>– Convention internationale faisant de la biodiversité un bien commun de l'humanité : Convention de Ramsar sur les zones humides, 1971. – Sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992), Agenda 21, chapitre 17 consacré à la protection des océans et des zones côtières. Parmi les points majeurs : <b>la gestion intégrée des zones côtières.</b></p>
<p><b>Échelle régionale</b> (ex. : l'Union européenne)</p>	<p>Principales actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>Mise en place d'une politique durable de lutte contre l'érosion côtière.</b></li> <li>– <b>Directives Oiseaux et Habitats (cartographie des zones de protection spéciale dédiées aux oiseaux, notamment dans les estuaires).</b></li> <li>– <b>Réseau Natura 2000 : réseau s'appuyant sur les deux directives précédentes qui tendent à hiérarchiser les espaces selon leur valeur écologique et à pondérer l'importance des formes de mise en valeur.</b></li> <li>– <b>Gestion intégrée des zones côtières.</b></li> </ul>
<p><b>Échelle étatique</b> (ex. : la France)</p>	<p>Mise en application des directives mondiales et européennes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>Création du Conservatoire du littoral (1975).</b></li> <li>– <b>Loi Littoral de 1986.</b></li> <li>– <b>Création d'aires marines protégées, de parcs naturels marins.</b></li> </ul>
<p><b>Échelle locale</b> (collectivités territoriales, associations, acteurs économiques...)</p>	<p>Appel à projet en 2005 en vue de déterminer des territoires pour appliquer la GIZC (gestion intégrée des zones côtières) = <b>Projet « modèle » : la Côte d'Opale.</b></p>

### a) Les acteurs traditionnels de la protection = l'Etat et les élus locaux

Leur rôle : rôle réglementaire / protections foncières / directions d'institutions publiques / = pose la question des objectifs de la protection, cf infra et suite sur les buts

Différents positionnements en fonction des buts, des nvx de développement : ex : différences nord / sud

Des Etats qui se désengagent cf décentralisation en France

+ L'émergence d'acteurs publics spécifiques au littoral et d'une vision spécifique de ces territoires à partir des années 1970 + de lois spécifiques ( loi littoral 1986) / Ex du conservatoire du littoral

### b) L'émergence d'acteurs mondiaux

UE / Ex = **Zone Natura 2000** : Le réseau européen Natura 2000 est composé de sites désignés spécialement par chacun des Etats membres en application des directives européennes "**Oiseaux**" de 1979 et "**Habitats**" de 1992.

UNESCO

ONG

Et grandes conventions internationales comme la convention Ramsar

**2 Un programme de l'ONG World Wide Fund for Nature**

Les tortues marines font l'objet d'un programme du WWF-France en Guyane depuis plus de 20 ans. Ce programme intervient dans trois secteurs :

- la protection des individus et des sites de ponte sur le littoral guyanais ;
- des études scientifiques des populations de tortues ;
- la diminution des menaces en mer notamment dues aux captures accidentelles par les filets de pêche.

La pêche au chalut constitue la principale menace sur les populations des tortues marines. Fort de ce constat, le WWF-France a initié, en partenariat avec le comité régional des pêches et Ifremer (Institut fran-

çais de recherche pour l'exploitation de la mer), une étude sur la limitation des captures accidentelles de tortues par les activités de pêche crevettière.

Depuis 7 ans, grâce à l'initiative pour la Protection des récifs coralliens du Pacifique Sud (CRISP), le WWF-France agit en Nouvelle-Calédonie pour la préservation du lagon et des récifs coralliens à travers la mise en place d'un réseau d'aires marines protégées et d'une stratégie de conservation du plus grand lagon du monde.

Fondation WWF-France.

c) de plus en plus d'acteurs locaux = habitants, associations => société civile / plutôt dans les pays du nord

## 2) Des politiques de protection localisées et très variées

a) Des politiques de protection des espaces = zonages plus ou moins protecteurs de sections de littoral choisies pour leurs valeur naturelle ( paysages / espèces / écosystèmes) -

Ex de la France =

### Une protection du littoral relative

- 1 parc national (Port-Cros ) / PN Calanques / vision préservationniste / milieux peu denses

- 11 parcs naturels régionaux présents sur une façade littorale =

- des Sites classés ( gérés par le ministère) : protection des monuments naturels et des sites s'intéresse aux monuments naturels et aux sites « dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire et pittoresque, un intérêt général » / En site classé, toute modification de l'état ou de l'aspect du site est soumise à une autorisation spéciale soit du Préfet, soit du Ministre chargé des siteslabel donné par l'Etat

- 12 sites de zones humides littorales désignés au titre de la convention Ramsar en France

⇒ une gestion du littoral sur des territoires fragmentés / pas d'échelle régionale / des politiques qui empêchent beaucoup d'usages « mises en réserves »

de plus en plus de parcs marins aussi

### 2 Les objectifs des aires marines protégées

« Les aires marines protégées sont des outils au service d'une gestion durable des océans et des espaces littoraux. Elles permettent de :

- protéger les milieux sensibles et les espèces menacées ;
- accroître la productivité des lieux de pêche en protégeant les lieux favorables à la reproduction et l'alimentation des poissons ;
- réguler les différents usages de la mer.

L'efficacité de ces zones est reconnue. Celles-ci permettent d'améliorer la qualité de l'habitat, d'augmenter la production halieutique et la biodiversité. Cette fonction est plus importante si la zone protégée est un secteur d'habitat essentiel au renouvellement des populations. Aujourd'hui, on compte 1 000 aires marines protégées dans le monde, dont la surface totale représente à peine 2 % des océans. La plupart des scientifiques et organismes internationaux [...] considèrent qu'il faudrait protéger 10 à 15 % du milieu marin mondial pour assurer sa conservation. »

R. Amara, « Impact de la pollution sur les écosystèmes côtiers : exemple de la Manche orientale », *VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement*, hors-série n° 9, juillet 2011.



## b) Des politiques de restauration des milieux

Dépoldérisation

Pol de restauration de mangrove

## c) des politiques de régulation de la littoralisation = ex de la loi Littoral / protéger en réglementant

## 3) Vers la gestion intégrée des littoraux ?

Des politiques de compensation pour maintenir les usages

La GIZC

### 2 La gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

« La GIZC a vu le jour sous l'impulsion de l'Europe (programme de 1999 sur la gestion des littoraux) et, en France, à l'instigation de la Datar et du Secrétariat général de la mer. Elle est l'application au littoral des principes du développement durable. L'objectif est de concilier développement et préservation des ressources sur le long terme en liant questions environnementales, économiques et sociales. La GIZC consiste à traiter de manière simultanée l'aménagement et la préservation de l'espace littoral conçu comme une entité à l'interface terre/mer. La mise en œuvre d'une GIZC implique :

- l'identification d'un territoire pertinent où les enjeux et les acteurs sont bien identifiés ;
- l'organisation d'une concertation préalable avec les acteurs pour bien identifier les enjeux majeurs et définir des objectifs ;
- la définition de règles de gestion et la mise en place d'une structure autonome pour assurer cette gestion ;
- l'existence d'un financement pour mener des actions sur le long terme ;
- la mise en place d'indicateurs pour suivre la réalisation des objectifs.

Cette stratégie de gestion vise à privilégier des partenariats entre les différents acteurs (État, collectivités territoriales, établissements publics, socio-professionnels, citoyen). »

Yvette Veyret et Jacqueline Jalta, *Développements durables. Tous les enjeux en 12 leçons*, Autrement, 2010.

On estime que près de 700 expériences de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) dans plus de 140 Etats ont été initiées dans le monde depuis le milieu des années 1960 (Sorensen, 2002) dont 11 en France et 150 en Europe. Un

### 9 Restaurer les écosystèmes

« C'est l'heure. [...] Sous le regard intrigué d'une dizaine de badauds, l'eau retenue [par le barrage] dans le Couesnon depuis la marée haute s'engouffre dans la baie, [...] rabote les hautes berges couvertes de végétation, les herbous, et entraîne au large les alluvions [...]. Un effet chasse d'eau, en somme.

Cinq cents fois par an, 1 million de m<sup>3</sup> d'eau seront ainsi déversés dans la baie [...]. L'objectif : faire disparaître 40 ha d'herbus qui ont transformé cet écosystème maritime en paysage terrestre. Et empêcher de nouveaux dépôts de se former, [qui] menacent [...] de relier définitivement le Mont au continent d'ici à trente ans. [...] Le barrage n'est que le début du programme [...] qui prévoit [...] la démolition de la plupart des aménagements actuels d'un site qui reçoit 3 millions de visiteurs par an. Exit la digue-route [...] qui bloque courants et marées. Adieu, les parkings qui bitument le pied des remparts. *Place à une passerelle réservée aux piétons* et à la navette qui reliera le rocher aux stationnements aménagés à 2,5 km de là. Dégagé du limon, le monument sera entièrement cerné par les flots 150 jours par an, contre 50 aujourd'hui.

La responsable de l'environnement [doit aussi] s'assurer que civelles et saumons trouvent leur chemin à travers le barrage [...], que phoques et oiseaux ne migrent pas vers des côtes moins changeantes. »

Grégoire Allix, « Pièce maîtresse de la restauration du milieu maritime, le barrage du Couesnon entre enfin en fonction au Mont-Saint-Michel », *Le Monde*, 17 septembre 2009.

bilan des expériences de GIZC ces 30 dernières années dans le monde a permis de souligner les nombreux points communs entre toutes ces expériences et, sur cette base, d'identifier les blocages et de fixer des orientations, parmi lesquelles : pérenniser la participation des parties-prenantes, développer des plans d'action intégrant des évaluations et des outils incitatifs quelle que soit l'échelle, chercher à mieux relier les volets terrestre et marin des zones côtières (Klinger, 2004)

Un exemple dans un pays du nord = la Baie de Somme / dans un pays du sud = Sainte Marie, nord de Madagascar , GIZC pilotée par une ONG

Diagnostic participatif / faire réfléchir aux ressources / appel à projet locaux et financer des projets locaux / faire des habitants des acteurs de la protection / campagne de sensibilisation

### III) Difficultés et effets territoriaux de la protection

#### 1) Une difficile mise en œuvre et Une protection parfois conflictuelle

##### Des lois « littoral » peu appliquées ou détournées

### 3 La loi Littoral en Algérie

En Algérie, le développement économique et social a négligé l'environnement côtier (...). La loi spécifique au littoral n'a été promulguée qu'en février 2002. (...) Cette loi stipule : « encourager et œuvrer pour le transfert vers des sites appropriés, des installations industrielles existantes dont l'activité est considérée comme préjudiciable à l'environnement côtier. (...) Toute implantation d'activité industrielle nouvelle est interdite sur le littoral. Sont exclues de la présente disposition les activités industrielles et

portuaires d'importance nationale. »

Cinq années après sa promulgation, nous nous proposons non pas de dresser un bilan mais de faire le point de la situation. (...) Pourquoi l'application de la loi « littoral » algérienne n'est-elle pas encore rendue effective ? (...) Ces textes juridiques comportent des flous qui mènent le plus souvent au contournement de la loi au lieu de l'appliquer.

M. Kacemi, *La Loi de protection et de valorisation du littoral en Algérie*, Actes du colloque international pluridisciplinaire « Le littoral : subir, dire, agir », Lille, 16-18 janvier 2008.

### Des zonages de protection parfois peu respectés

#### 10 Les Everglades, un parc à sauvegarder

« Le Comité du patrimoine mondial a inscrit le Parc national des Everglades sur la Liste du patrimoine mondial en péril en raison de la détérioration grave et continue de son écosystème aquatique, en particulier sous l'effet des facteurs suivants :

- La croissance urbaine et agricole (les exigences de protection contre les inondations et d'approvisionnement en eau ont une incidence sur les ressources du bien en abaissant le niveau de l'eau);
- Les volumes d'eau douce pénétrant dans le site ont diminué de 60 % et l'accroissement en éléments nutritifs polluants s'est accru à tel point qu'il montre des signes significatifs d'eutrophisation<sup>1</sup>, de perte d'habitat marin avec, en conséquence, une diminution des espèces marines. »

Unesco.org

1. Eutrophisation : apport excessif d'azote (engrais chimiques) ou de phosphore (eaux usées) qui entraîne l'augmentation des végétaux à la surface de l'eau, ce qui aboutit finalement à un manque de lumière et d'oxygène.

Une protection parfois conflictuelle =

Sur la nature même du patrimoine naturel / Sur les périmètres de délimitation / les usages des espaces patrimonialisés

**2) La protection, une nouvelle ressource pour les territoires littoraux ?  
D'indéniables réussites**

**3) Des types de littoraux protégés**

CI = Une « nature conforme aux logiques de la société » (Veyret) / une socialisation de la nature à travers sa protection